

Conditions Générales de Vente (CGV)

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les modalités de location des véhicules proposés par la société P2L BOAT (ci-après "le Loueur") à ses clients (ci-après "le Locataire"). Tout contrat signé implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 : Conditions de location

1. Éligibilité :

Le Locataire doit être âgé d'au moins 25 ans et avoir 3 ans d'année de permis minimum.

Le Locataire doit posséder un permis de conduire valide et correspondant à la catégorie du véhicule loué.

2. Durée de la location :

La location est consentie pour une durée définie dans le contrat. Toute prolongation doit être approuvée par le Loueur.

3. Réservation :

La réservation devient effective après paiement de l'acompte ou de la totalité du montant convenu.

Article 3 : Tarifs et paiements

1. Tarifs :

Les tarifs incluent les frais de location, l'assurance obligatoire et tout autre service convenu.

Les frais de carburant, de stationnement et d'amendes sont à la charge du Locataire.

2. Paiement :

Le règlement s'effectue selon les modalités convenues (carte bancaire, virement, etc.).

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément aux dispositions légales.

Article 4 : Caution

1. Une caution d'un montant de 800 € (pour les citadines) / 1000 € (pour les SUV) est requis à la remise du véhicule.

2. Ce dépôt sera restitué au Locataire après vérification de l'état du véhicule, sous réserve d'éventuelles déductions pour dommages, carburant manquant, nettoyage non effectué ou autres frais non réglés.

Article 5 : Assurance et responsabilité

1. Assurance :

Le véhicule est couvert par une assurance tout risques.

2. Responsabilité :

Le Locataire est responsable de tous les dommages causés au véhicule pendant la durée de la location, sauf en cas de force majeure ou de tiers identifié.

3. Exclusions :

Les dommages causés par une utilisation non conforme ou illégale ne sont pas couverts par l'assurance.

Article 6 : Utilisation du véhicule

1. Le Locataire s'engage à utiliser le véhicule avec soin et à respecter les réglementations en vigueur.

2. Toute sous-location ou prêt du véhicule est strictement interdit sans l'accord écrit du Loueur.

3. Le véhicule ne doit pas être utilisé pour des activités illégales ou dangereuses.

Article 7 : État des lieux et restitution

1. Remise du véhicule :

Un état des lieux sera effectué lors de la remise et du retour du véhicule.

2. Restitution :

Le véhicule doit être restitué à la date et à l'heure convenues, dans le même état qu'au départ.

Tout retard entraînera une facturation supplémentaire correspondant à une journée de location pleine.

Article 8 : Annulation et modifications

1. Toute annulation doit être signalée au moins 3 jours avant la date prévue.
2. En cas d'annulation tardive, des frais seront retenus, correspondant à 100% du montant total de la location.

Article 9 : Résiliation du contrat

Le Loueur se réserve le droit de résilier le contrat en cas de non-respect des CGV ou d'utilisation abusive du véhicule. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 10 : Données personnelles

Les données collectées dans le cadre de la location sont traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (RGPD).

Article 11 : Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Article 12 : Acceptation des CGV

En signant le contrat, le Locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.